

**NOTE
METHODOLOGIQUE EN
COMPLÉMENT DU
RAPPORT INTÉGRÉ 2025**



SOMMAIRE

PRÉAMBULE.....	3
PÉRIMÈTRE	3
PÉRIODE DE REPORTING	4
DÉFINITIONS.....	4
LES CHAÎNES DE VALEUR	5
UNE DÉMARCHE BASÉE SUR L'ÉCOUTE DES PARTIES PRENANTES	8
LES ENJEUX	9
MATRICE DE MATÉRIALITÉ	18
STRATÉGIE RSE	20
INFORMATIONS MANQUANTES RELATIFS AUX EXIGENCES DE LA DPEF	21

PRÉAMBULE

La Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE) constitue un pilier structurant de la stratégie du Groupe natera. Elle vise à intégrer, de façon transversale, les dimensions économiques, environnementales, sociales et de gouvernance dans le pilotage des activités, en cohérence avec le modèle coopératif et les enjeux des filières agricoles et d'élevage des territoires où le Groupe opère.

natera publie une Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF) au titre de l'exercice 2024/2025, afin de rendre compte de manière transparente de sa démarche, de ses enjeux matériels et de ses principaux indicateurs de suivi. L'exercice considéré s'inscrit dans une phase de transition du cadre réglementaire du reporting de durabilité, correspondant à la dernière année d'application de la Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Dans ce contexte, la Commission européenne a publié le 26 février 2025 la directive Omnibus – Paquet I, visant à simplifier les obligations de reporting en matière de durabilité, tandis que le Parlement européen a adopté le 16 décembre 2025 la directive dite « Content » regroupant la CSRD et la CS3D. Ces évolutions structurent le futur cadre réglementaire sans s'appliquer au présent exercice.

La présente note a pour objet de décrire les principes méthodologiques appliqués pour l'élaboration de la DPEF, notamment :

- Le périmètre et la période de reporting ;
- Les définitions retenues ;
- La stratégie et la politique RSE du Groupe ;
- La méthodologie de matérialité et la prise en compte des parties prenantes ;
- Les modalités de collecte, de contrôle et de consolidation des données publiées ;
- Les principes de contrôle externe le cas échéant.

PÉRIMÈTRE

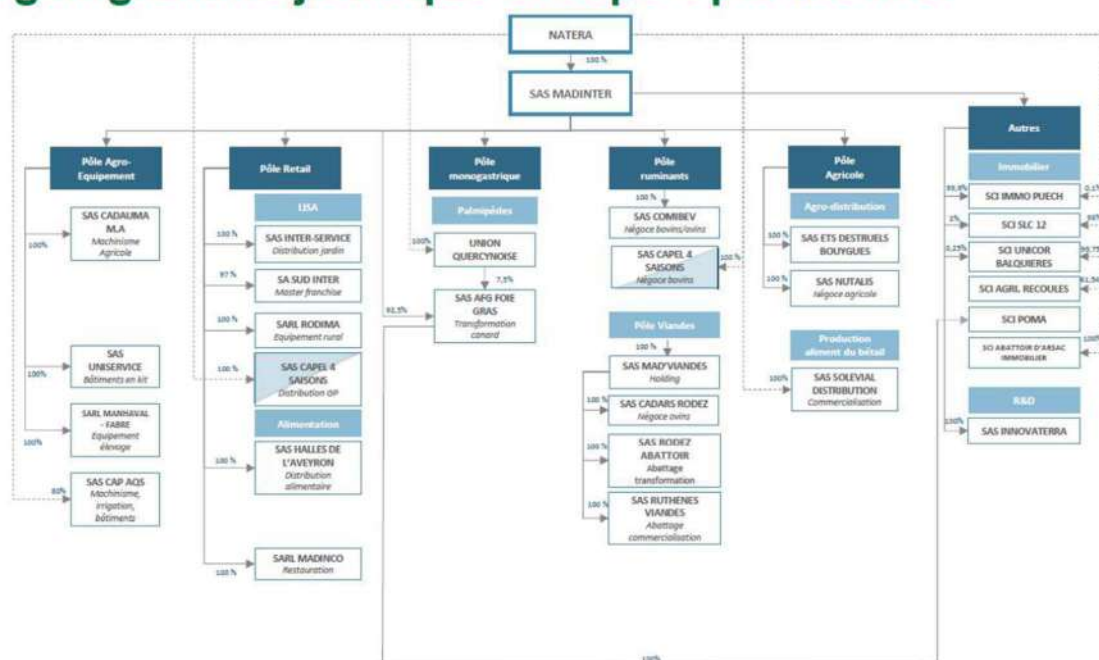
Le périmètre de reporting extra-financier du Groupe natera est défini avec l'objectif d'être représentatif des activités, des impacts et des enjeux du Groupe, en cohérence avec le périmètre de consolidation financière.

Sont incluses dans le périmètre de reporting extra-financier :

- La coopérative natera ;
- Les filiales consolidées du Groupe.

Ci-dessous l'organigramme juridique du Groupe opérationnel natera :

Organigramme juridique Groupe Opérationnel



PÉRIODE DE REPORTING

Les informations publiées dans la DPEF couvrent, sauf mention contraire, la période du 1er octobre 2024 au 30 septembre 2025 (exercice comptable 2024/2025).

Pour certains indicateurs, notamment lorsque les systèmes de référence fonctionnent en année civile (ex. certains indicateurs RH) ou lorsque les données proviennent d'outils tiers, une période différente peut être appliquée. Dans ce cas :

- La période est explicitement précisée dans la fiche de l'indicateur concerné ;
- La règle est maintenue dans le temps autant que possible afin de préserver la comparabilité.

DÉFINITIONS

Groupe naterra : Ensemble constitué de la coopérative naterra et de ses filiales consolidées (intégration globale) dans le périmètre de reporting extra-financier.

Filiale : Société contrôlée par la coopérative et consolidée selon les règles du Groupe.

Pôles : Le Groupe naterra est structuré en 5 pôles :

- Pôle agricole : activités de conseil et d'accompagnement agronomique, de production d'aliments destiné au bétail, de mise en marché d'intrants et de gammes en nutrition animale.
- Pôle agroéquipement : activités de vente de matériel agricole, d'équipement de la salle de traite, de conception et d'installation de bâtiments et d' mitigation. Ce pôle inclue le conseil, la vente, la production (pour les bâtiments), l'installation et le SAV.
- Pôle ruminants : à l'amont, une activité de suivi zootechnique, de collecte et de mise en marché des cheptels ovins et bovins. A l'aval, une activité d'achat, d'abattage, de transformation, de conditionnement et de mise en marché de viandes bovines et ovines.

- Pôle monogastriques : filière allant de l’amont via une Organisation de Producteurs de Palmipèdes intégrant couvoirs, élevages et unités de gavage jusqu’à l’abattage, la transformation et la mise en marché.
- Pôle distribution grand public : activités de distribution auprès du grand public via un réseau de jardinerie, de magasins alimentaires et d’une cave vinicole.

Héritages Futurs : nom de la stratégie RSE du Groupe natera qui doit structurer de manière pragmatique et révisable ses ambitions de développement.

Gouvernance : c’est l’articulation propre au modèle coopératif entre des administrateurs composant le Conseil d’Administration et qui veillent à donner les grandes orientations stratégiques de la coopérative et la Direction opérationnelle organisée au sein du CODIR.

Parties prenantes : Acteurs internes ou externes concernés par les activités du Groupe (salariés, adhérents/producteurs, clients, fournisseurs, partenaires, collectivités, associations, etc.).

Chaîne de valeur : Représentation des étapes amont, internes et aval des activités (approvisionnements, production/collecte, transformation, distribution, utilisation, fin de vie), structurée par pôles du Groupe.

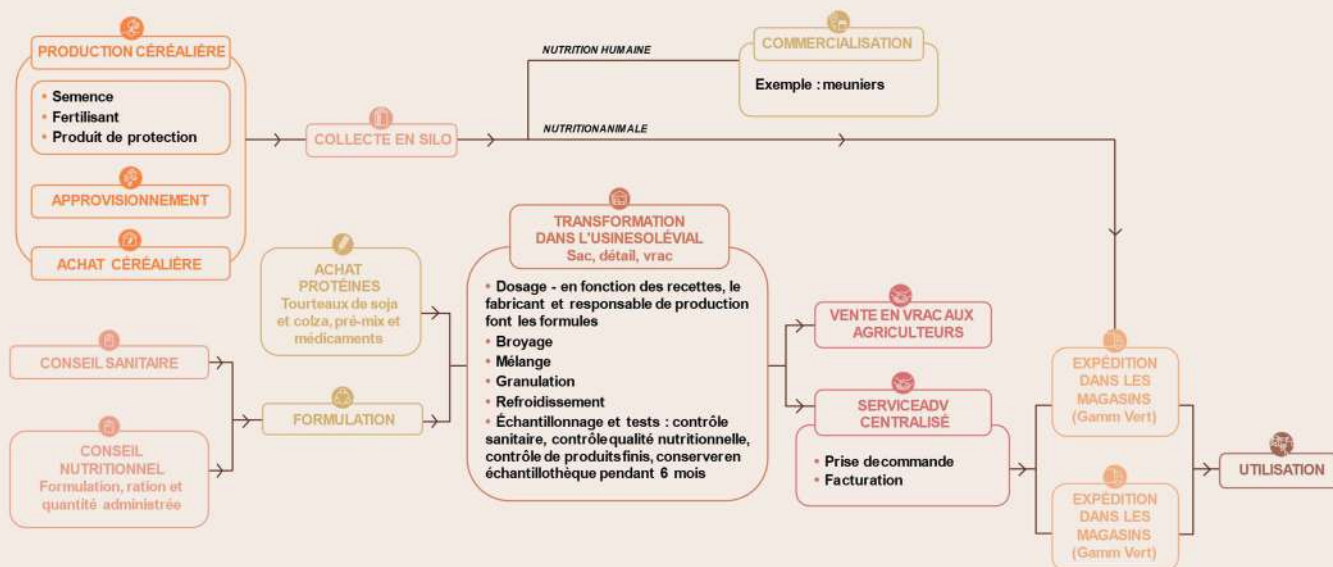
Enjeux (RSE) : Thématiques susceptibles d’influencer de manière significative la performance, la stratégie, le modèle coopératif, les impacts environnementaux et sociaux, ou les attentes des parties prenantes.

Enjeux prioritaires : Enjeu identifié comme prioritaire au terme de la démarche de matérialité, au regard de l’importance pour les parties prenantes et de l’importance pour le Groupe (activité, risques/opportunités, pérennité).

LES CHÂÎNES DE VALEUR

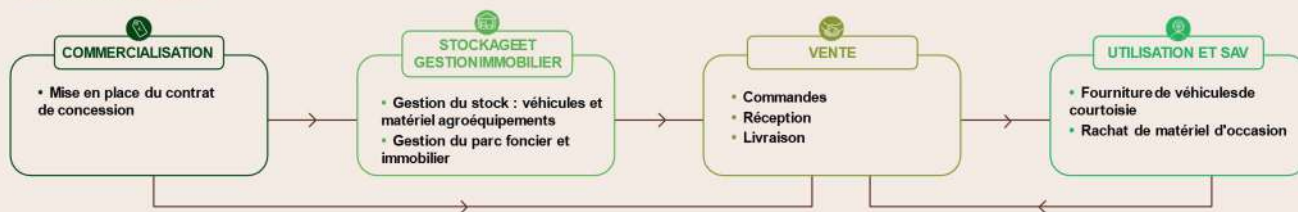
Le Groupe natera a structuré ses chaînes de valeur afin de rendre lisibles les principales étapes de création de valeur par activité/pôle, d’identifier les interfaces majeures avec les parties prenantes (amont/aval) et de faciliter l’identification des impacts, dépendances et sujets de vigilance.

PÔLE AGRICOLE

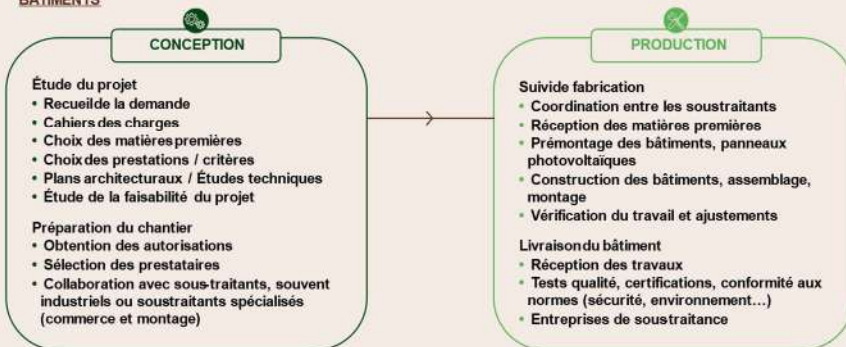


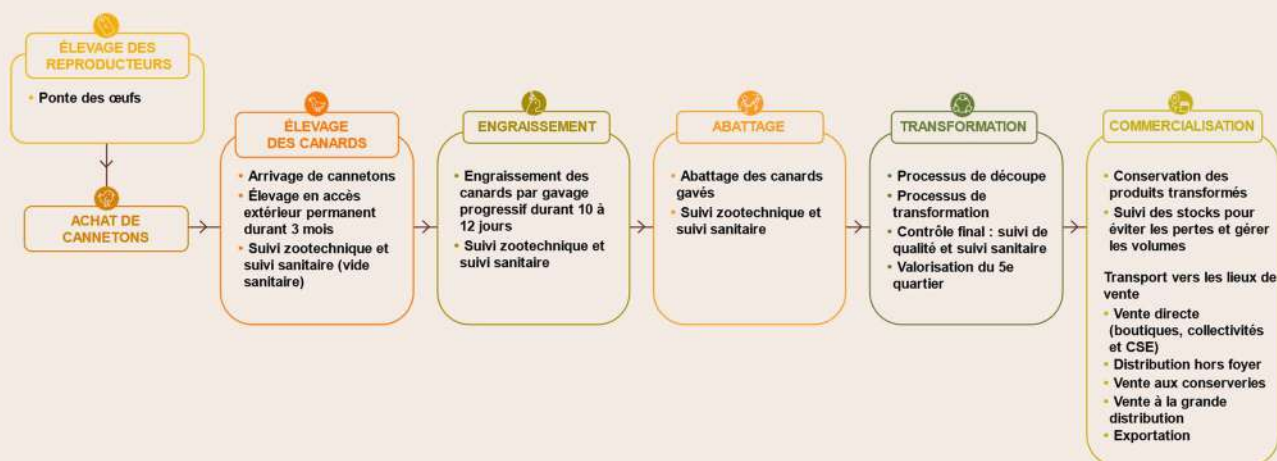
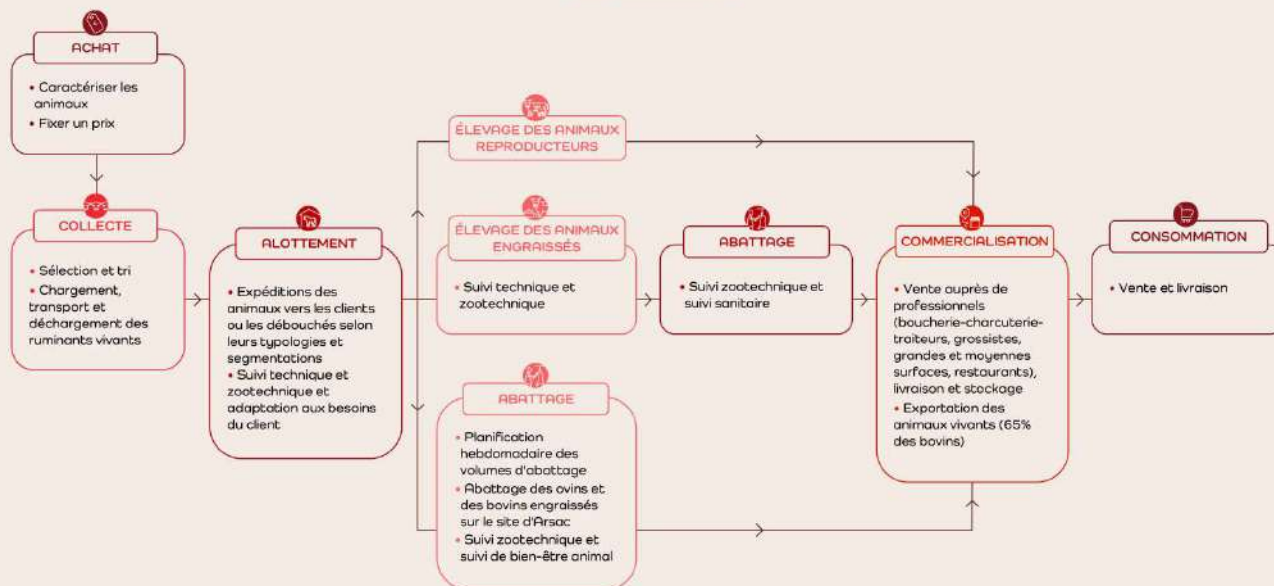
PÔLE AGROÉQUIPEMENT

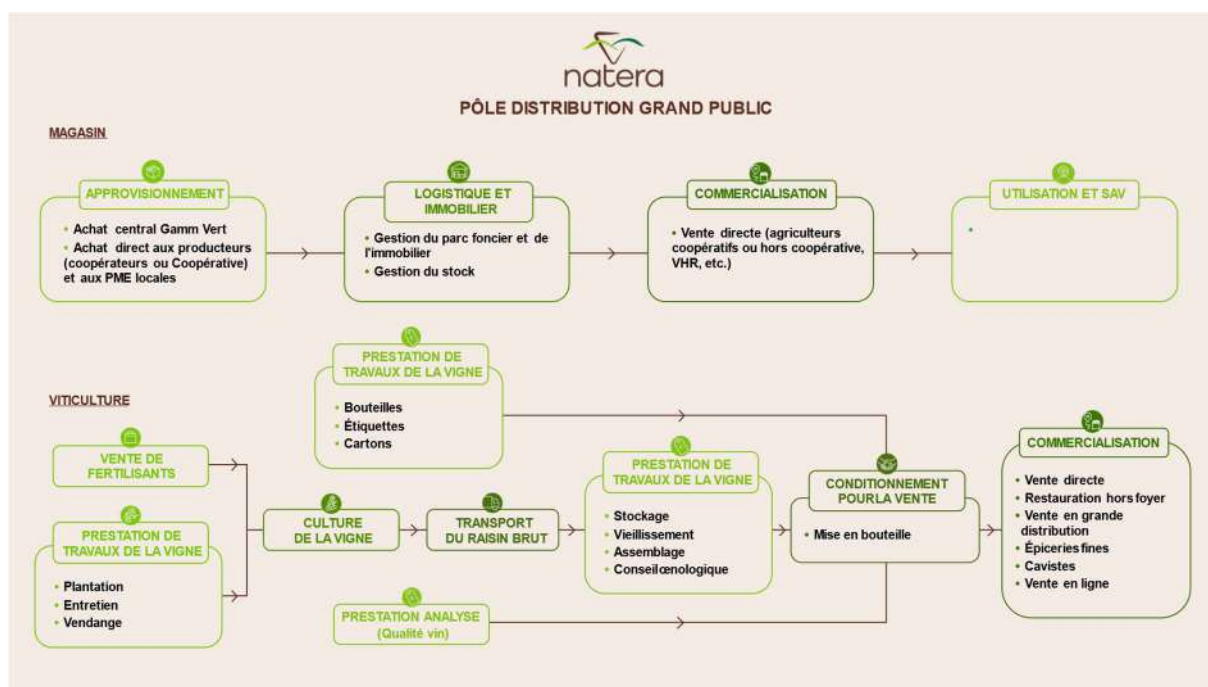
VÉHICULES ET MATÉRIELS



BÂTIMENTS







UNE DÉMARCHE BASÉE SUR L'ÉCOUTE DES PARTIES PRENANTES

Afin d'identifier et d'évaluer les attentes en matière de développement durable, nous sommes d'abord passés par une phase d'écoute de nos parties prenantes. Notre dispositif d'écoute s'est appuyé sur une approche à la fois qualitative et quantitative :

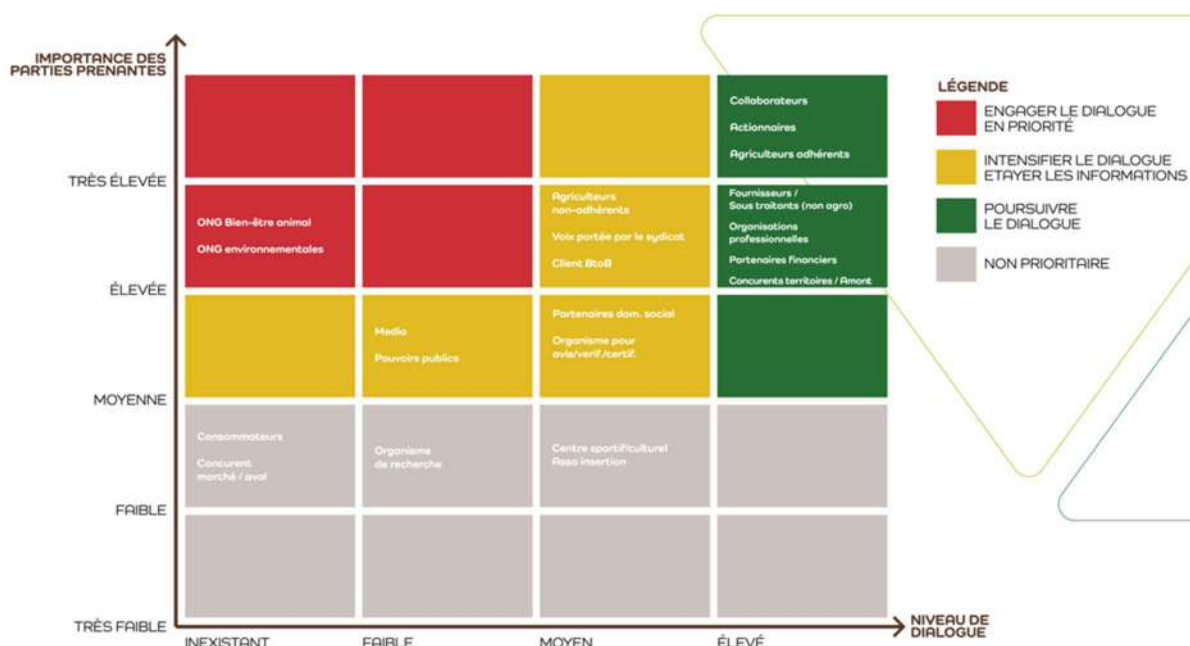
- L'enquête quantitative a été menée auprès des salariés (taux de participation : 37 %) et des adhérents (taux de participation : 14,3 %), visant à recueillir leur perception des enjeux de développement durable et à évaluer leur niveau d'importance.
- L'écoute qualitative des parties prenantes externes a été menée à travers des entretiens d'environ une heure, afin de mieux comprendre leurs attentes, leurs préoccupations et leur vision des priorités RSE de natera.

Le panel interrogé couvre plusieurs catégories d'acteurs clés de l'écosystème :

- Associations / ONG (expertise, attentes sociétales, notamment en matière de bien-être animal)
 - CIWF France
 - OABA
- Organisation professionnelle agricole
 - FNSEA
- Client / acteur de la distribution
 - Coopérative U
- Partenaire financier

○ Crédit Agricole

Ci-dessous une cartographie qui a permis de prioriser les parties prenantes externes selon le niveau de dialogue à engager, entretenir ou inscrire dans la durée.



LES ENJEUX

DÉTERMINATION DES ENJEUX

Un atelier interne collaboratif, réunissant l'équipe projet et La Coopération Agricole, a permis de croiser les attentes des parties prenantes issues de la phase d'écoute, les recommandations de La Coopération Agricole et les enjeux issus des chaînes de valeur.

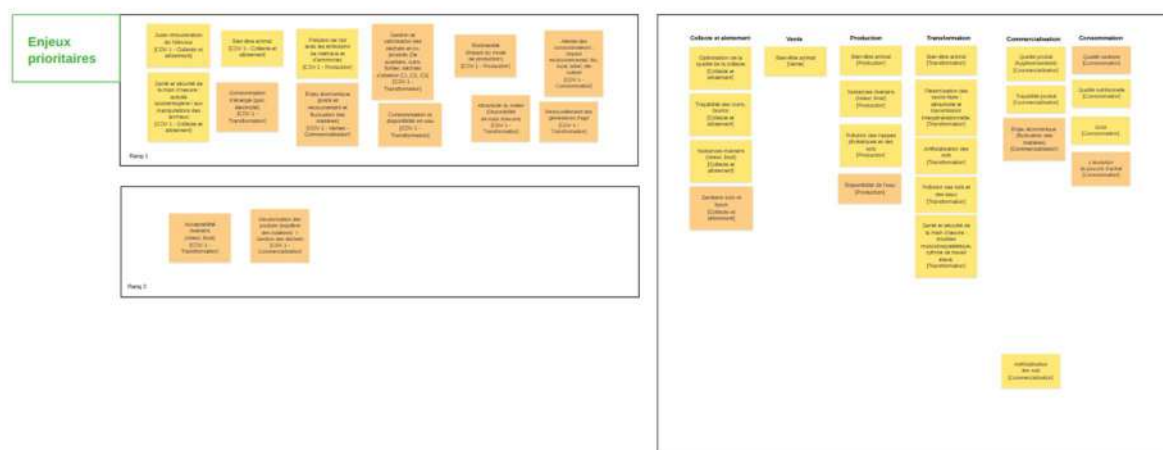
Phase 1

Dans une première phase, afin de sélectionner les enjeux issus des chaînes de valeur, nous avons appliqué un système de priorisation proposé par La Coopération Agricole, structuré en trois niveaux :

- Rang 1 – Enjeux prioritaires : enjeu financier qui va influencer la situation financière, les résultats ou les perspectives de développement de la Coopérative. C'est enjeu qui a une influence significative sur la société, l'environnement ou les parties prenantes issues d'une ou plusieurs activités de la coopérative ou de sa chaîne de valeur.
- Rang 2 – Enjeux à prendre en compte : enjeu de rang 2, important pour la performance globale de la Coopérative ou à prendre en compte car demandés par une ou plusieurs parties prenantes impactées significativement par les activités de la Coopérative ou qui peuvent influencer la pérennité d'une ou plusieurs activités de la Coopérative
- Rang 3 – Enjeux non prioritaires : enjeu identifié, à traiter a posteriori d'un plan d'action répondant aux enjeux de rang 1 et 2.

Comme illustré ci-dessous dans la capture d'écran de notre document de travail, nous avons identifié les enjeux prioritaires pour chacune des chaînes de valeur et retenu ceux-ci, avant de les croiser avec les recommandations de La Coopération Agricole et les attentes des parties prenantes.

Exemple : Enjeux prioritaires identifiés pour la chaîne de valeur du pôle Ruminants



Nous avons fait l'exercice pour l'ensemble des chaînes de valeur exposées dans cette même note méthodologique.

Phase 2

Dans une deuxième phase, nous avons regroupé les enjeux prioritaires de rang 1 issus des chaînes de valeur, les recommandations de La Coopération Agricole et les attentes des parties prenantes internes et externes en 3 piliers ESG : Environnement, Social et Gouvernance d'après la démarche de La Coopération agricole.

Pilier Environnement

Enjeu climat :

- Transport de manière transverse émission (Chaines de valeur)
- Atténuation au changement climatique = émissions de GES (scope 1-2 et 3) (La Coopération Agricole)
- Changement climatique (rendement agricole) (Chaines de valeur)
- Prévenir les aléas climatiques (Parties prenantes internes)
- Consommation d'énergie (gaz, électricité) (Chaines de valeur)
- Consommation d'énergie (La Coopération Agricole)
- Aléas climatiques (Parties prenantes externes)

Enjeu eau :

- Veiller à la gestion quantitative de l'eau (La Coopération Agricole)
- Disponibilité des ressources (La Coopération Agricole)
- Veiller à la gestion quantitative de l'eau (Parties prenantes internes)
- Consommation d'eau (La Coopération Agricole)
- Consommation et disponibilité en eau (Chaines de valeur)

Enjeu pollutions :

- Qualité des sols (La Coopération Agricole)
- Pollution eau et sol (La Coopération Agricole)
- Disponibilité et utilisation raisonnée des intrants (Chaines de valeur)
- Pollution de l'air avec les émissions de méthane et d'ammoniac (Chaines de valeur)

Enjeu biodiversité :

- Biodiversité (La Coopération Agricole)
- Biodiversité : déforestation / aux cultures de soja (Chaines de valeur)
- Biodiversité (impact du mode de production) (Chaines de valeur)
- Aménités positives de l'élevage extensif (Parties prenantes externes)

Pilier Social

Enjeu relation avec les adhérents :

- Relations équitables avec Producteurs et Renouvellement génération (La Coopération Agricole)
- Soutenir et accompagner les agriculteurs (Parties prenantes internes)
- Juste rémunération de l'éleveur (Chaines de valeur)
- Proposer une juste rémunération (Parties prenantes internes)
- Recentrer son action sur l'esprit coopératif et l'écoute du terrain (Parties prenantes internes)

Enjeu attractivité des métiers :

- Attractivité / Gestion des Compétences (La Coopération Agricole)
- Attractivité du métier (Disponibilité de main d'œuvre) (Chaines de valeur)
- Améliorer l'image et la communication de natera (Parties prenantes internes)
- Développer l'offre de conseil et de formation (Parties prenantes internes)
- Transformation des exploitations (Parties prenantes externes)

Enjeu consommateurs :

- Attente des consommateurs : impact environnemental, bio, local, label, rite culturel (Chaines de valeur)
- Saisonnalité et localité de la consommation (Chaines de valeur)
- Qualité des produits / Valorisation des savoir-faire (Parties prenantes externes)
- Qualité Sanitaire, Traçabilité / qualité des produits du territoire et Labels (La Coopération Agricole)

Enjeu RH :

- Santé et Sécurité au travail (La Coopération Agricole)
- Santé et sécurité de la main d'œuvre : activité accidentogène / aux manipulations des animaux (Chaines de valeur)
- Améliorer la qualité de vie au travail des salariés (Parties prenantes internes)

Pilier Gouvernance

Enjeu bien-être animal :

- Bien-être animal (La Coopération Agricole)
- Risques sanitaires (Parties prenantes externes)

- Améliorer le bien-être animal (Parties prenantes internes)
- Bien-être animal (Chaines de valeur)
- Améliorer le bien-être animal (Parties prenantes externes)

Enjeu innovation :

- Investir dans l'innovation (Parties prenantes internes)
- Investir dans l'innovation (La Coopération Agricole)
- Compatibilité du matériel agricole avec les enjeux climatiques (matériel et machine) et de main d'œuvre (Chaines de valeur)
- Numérique : Enjeux financiers forts et capacité du numérique à améliorer les pratiques agricoles (Chaines de valeur)
- Progrès technique (Parties prenantes externes)

Enjeu économie du territoire :

- Développer l'économie locale (La Coopération Agricole)
- Ancrage territorial : engagement local, contribution au développement économique et social des territoires (La Coopération Agricole)
- Acceptabilité citoyenne (La Coopération Agricole)
- Développer l'économie locale (Parties prenantes internes)
- Ancrage territorial et proximité consommateur (Chaines de valeur)
- Renouvellement des générations d'agriculteurs (Chaines de valeur)

Enjeu éthique des affaires :

- Ethique des affaires (La Coopération Agricole)
- La RSE au coeur du modèle économique (Parties prenantes externes)

Enjeu achats responsables :

- Achats responsables (La Coopération Agricole)
- Pression réglementaire

Phase 3

Puis, dans une troisième phase, une fois simplifiés et rationalisés, ces 13 groupes d'enjeux nous ont permis d'arriver à la sélection suivante plus fine et précise :

Environnement

1. Prévenir et lutter contre le **changement climatique**
2. Veiller à la consommation et la disponibilité en **eau**
3. Limiter les **pollutions**
4. Agir pour la **biodiversité**

Social

1. Entretenir des **relations équitables** avec les producteurs
2. S'assurer de l'**attractivité du métier**
3. Améliorer la **Qualité de Vie au Travail** des salariés
4. Répondre aux **attentes consommateurs**

Gouvernance

1. Améliorer le **bien-être animal**
2. Investir dans l'**innovation** technique et numérique
3. Entretenir l'**ancrage territorial**
4. Être fidèle à l'**éthique de affaires**
5. S'engager dans des **Achats Responsables**

Phase 4

Enfin, lors d'une phase 4, nous avons fusionné et renommé certains enjeux pour aboutir à nos 11 enjeux finaux.

- Lors de la dernière phase de travail, l'enjeu « Limiter les pollutions » a été renommé « Réduire l'impact environnemental des intrants ».

- Les enjeux « S’assurer de l’attractivité du métier » et « Améliorer la qualité de vie au travail des salariés » ont été regroupés pour former l’enjeu « Développer l’attractivité des métiers et de l’entreprise ».
- Les enjeux « Être fidèle à l’éthique des affaires » et « S’engager dans des achats responsables » ont été fusionnés afin de constituer l’enjeu « Garantir l’éthique des affaires et s’engager dans des achats responsables ».
- L’enjeu relatif à la biodiversité a été supprimé, celui-ci étant considéré comme moins prioritaire pour l’instant à ce stade.
- L’enjeu « Entretenir l’ancrage territorial » a été renommé « Développer l’économie du territoire ».
- Enfin, « Investir dans l’innovation technique et numérique » est devenu « Moderniser les métiers et techniques d’agriculture ».

TABLEAUX DÉTAILLÉS

Ci-dessous un tableau récapitulatif de tous les enjeux, des objectifs à horizon 2030 et des indicateurs KPI associés pour chaque axe :

Pour l’axe 1 “Nous enrichissons la valeur de notre territoire” :

Enjeux	Actions phares	Objectifs 2030	Leviers d’action	KPIs iconiques
Enjeu 1 : Développer l’économie du territoire	• 100 % de la valeur créée sur le territoire est réinjectée sur le territoire	• Quantifier l’empreinte territoriale et maximiser la valeur créée sur le territoire • Avoir une balance commerciale bénéficiaire	• Définir une méthodologie et des KPI de mesure d’empreinte territoriale. • Définir une méthodologie et des KPI de mesure de la balance commerciale.	• Montant de l’EBE systémique • Nombre d’emplois directs et indirects créés sur le territoire • Montant de la balance commerciale

Enjeu 2 : Développer l'attractivité des métiers et de l'entreprise	• Mise en place de l'accord Senior en janvier 2026 • Favorisation de la mobilité interne (diffusion prioritaire des offres en interne pendant 15 jours) • Accompagnement des salariés inaptes dans l'aménagement de leur poste.	• Mesurer et améliorer le climat social • Mettre en place un plan de renouvellement des effectifs prenant en compte les départs en retraite massifs	• Mettre en place un baromètre Climat social • Poursuivre le développement de la formation "Manager naterra"	• Résultat du baromètre « Climat social » • Taux de fréquence • Taux de gravité
Enjeu 3 : Garantir l'éthique des affaires & s'engager dans des achats responsables	• Mise en place d'un code de conduite	• Signature de la Charte Éthique et son intégration dans les contrats de tous salariés, ainsi que dans la Charte Administrateur • Adhésion de 100 % des fournisseurs principaux à la Charte d'engagement • Formation du Comité de Direction et des acheteurs	• Mise en conformité à la loi Sapin 2 • Mise en conformité RGPD • Mise en place des bonnes pratiques de sourcing et d'achats responsables en signant la Charte RFAR • Sélection de matières premières certifiées dans nos approvisionnements	• % des salariés signataires de la Charte Éthique • % de fournisseurs signataires de la Charte d'engagement naterra • NB de salariés formés aux principes d'achats responsables

Pour l'axe 2 "Nous préservons nos ressources et nos terres" :

Enjeu 4 : Prévenir, s'adapter et lutter contre le	• Réduction de 70% de la consommation de propane grâce à notre méthaniseur sur	• Structurer notre stratégie de réduction des émissions de	• Co-construire avec nos adhérents un programme	• émissions de GES par filière (tCO2e / unité d'activité)
--	--	--	---	---

dérèglement climatique	le site de La Quercynoise •Lancement de notre bilan carbone en 2025	GES à partir du bilan carbone •Faire monter en compétences nos adhérents autour des enjeux climatiques •Déployer un projet Fermes Pilotes dédié à l'expérimentation de pratiques agricoles et d'élevage	d'adaptation au dérèglement climatique	• Nombre d'adhérents participants aux ateliers de co-construction sur le sujet du dérèglement climatique
Enjeu 5 : Veiller à la consommation et à la disponibilité en eau	•Récupération des eaux de pluie sur nos sites	•Réduire durablement les consommations sur les sites de natera •Mettre en place une stratégie d'adaptation au manque d'eau dans les élevages	•Mesurer les consommations internes •Coconstruire avec les adhérents les bonnes pratiques de récupération, stockage, réduction de l'eau et pratiques agronomiques	•Évolution de la consommation d'eau sur les sites natera •% d'exploitations disposant d'un plan d'adaptation hydrique validé et mis en œuvre
Enjeu 6 : Réduire l'impact environnemental des intrants	•Utilisation d'outils d'aide à la décision pour mieux piloter le recours aux intrants	•Déployer les outils d'analyse et d'aide à la décision •Développer des alternatives aux produits phytosanitaires et aux engrais chimiques, notamment les biostimulants et les solutions de biocontrôle	•Co-construire avec les adhérents l'identification des moyens et alternatives aux produits phytosanitaires •Auditer les pratiques agricoles et l'utilisation des intrants	•NB d'outils d'aide à la décision déployés •Part du chiffre d'affaires liée aux solutions alternatives (biostimulants et biocontrôles) vs les engrais et produits phytosanitaires

Pour l'axe 3 "Nous participons à l'agriculture et l'élevage durables" :

Enjeu 7 : Entretenir des relations équitables et de proximité avec les producteurs	•Caisses de péréquation pour sécuriser le revenu des adhérents	•Renforcer une gouvernance plus participative •Faire évoluer les bulletins d'adhésion et les contrats pluriannuels : intégrer de nouveaux dispositifs et formations pour accompagner les adhérents face aux aléas climatiques et de marché	•Mettre en place un programme annuel d'ateliers de co-construction •Déployer des soutiens financiers exceptionnels en cas d'aléas climatiques ou économiques	•Taux de participation des adhérents aux assemblées locales et régionales et aux ateliers de co-construction •NB de contrats avec prix garantis
Enjeu 8 : S'assurer de la pérennité de la filière agricole et de l'élevage	• Investissement de près de 50M€ entre 2020 et 2027 sur les outils d'abattage et de valorisation •Prêts participatifs : financent le développement de la coopérative agricole en apportant des fonds propres à long terme • Caisse de risques	•Favoriser l'installation des jeunes générations et renforcer durablement la pérennité des exploitations agricoles	•Développer le programme Jeunes – Terr'Avenir : intégrer un volet de formation à l'agriculture et élevage durables.	•NB de contrats Terr'Avenir signés •% des productions collectées qui sont ensuite valorisées par nos outils et commercialisées via nos circuit (LQ, Ruthènes, Cadars, Bevimac)

Enjeu 9 : Moderniser les métiers et techniques d'agriculture	•Déploiement de bâtiments et d'équipements connectés, automatisés et robotisés, permettant d'optimiser les conditions d'élevage, d'améliorer le bien-être animal et de faciliter le travail au quotidien.	•Ancrer durablement la robotique, la R&D et l'agriculture de précision au cœur des métiers de la coopérative.	•Déployer des dispositifs de collecte et d'analyse de données •Former les adhérents à l'agriculture de précision	•NB de robots de traite •NB de bâtiments connectés •NB d'agriculteurs formés hors cadre réglementaire
---	---	---	---	---

Pour l'axe 4 "Nous garantissons une alimentation de qualité" :

Enjeu 10 : Améliorer le bien-être animal	•Rénovation complète de La Bouverie : intégration des standards les plus récents du bien-être animal •Installation de Jardins d'Hiver permettant d'assurer la biosécurité et d'améliorer le confort quotidien des palmipèdes •Aménagement des bâtiments et des pratiques d'élevage après une audit de Wellfarm	•Atteindre 100% d'adhérents ayant signé la charte interne Bien-Être animal •Augmenter le pourcentage d'exploitations ayant obtenu la certification BEA	•Co-construire avec les adhérents une Charte interne de Bien-Être Animal •Mettre en place un audit BEA au sein des exploitations et un suivi individualisé dans un objectif d'amélioration continue •Obtenir une certification BEA	•% des adhérents signataires de la Charte interne BEA •% des exploitations ayant obtenu une certification BEA
---	--	---	--	--

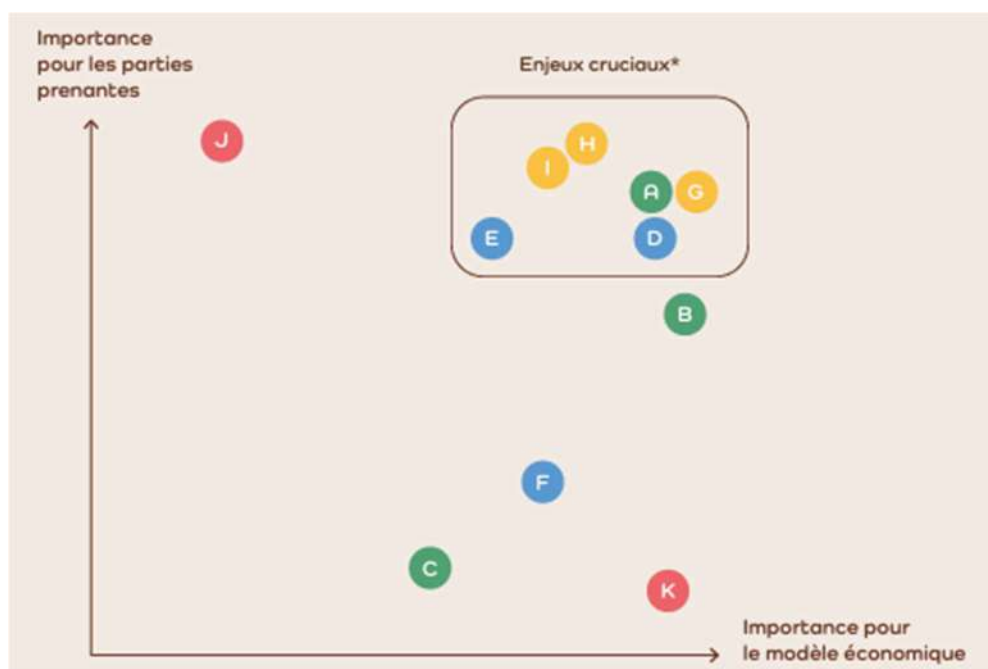
Enjeu 11 : Répondre aux attentes des consommateurs	• Certification et labellisation de nos produits : IGP, Label Rouge, Canard à Foie Gras (origine certifiée Sud-Ouest)	• Institutionnaliser un dispositif d'écoute des attentes des consommateurs et des clients BtoB	• Valoriser les labels et nos produits de qualité • Définir la méthodologie d'écoute des consommateurs et des clients BtoB	• Note moyenne en ligne de nos marques et produits (ex. : Maîtres Occitans) • Note moyenne en ligne de nos établissements (ex. : Les Halles de l'Aveyron)
---	---	--	---	--

À ce jour, aucune mesure spécifique n'a encore été mise en place pour chacun de ces indicateurs, ceux-ci ayant été définis à horizon 2030. Par ailleurs, ils pourront évoluer en fonction des futures obligations de reporting applicables à partir de 2028 dans le cadre de la directive CSRD.

MATRICE DE MATÉRIALITÉ

En tant qu'entreprise n'étant pas encore soumise aux exigences de la CSRD, une analyse de matérialité simple a été réalisée afin d'identifier et de hiérarchiser les enjeux ayant un impact sur la capacité de la coopérative à créer de la valeur, tant financière que pour ses parties prenantes. À l'issue de cette analyse, six enjeux cruciaux ont été identifiés.

Le positionnement des enjeux sur la matrice de matérialité résulte d'un travail d'analyse et de consolidation mené avec les équipes internes du groupe, à partir des enseignements issus de la phase d'écoute et de l'étude des chaînes de valeur. La matérialité a donc été appréciée sur la base d'une analyse qualitative multicritère. Cette première matrice constitue une base de travail appelée à évoluer et à être approfondie dans le cadre des prochains exercices.



Les enjeux cruciaux identifiés grâce à la matrice de matérialité sont :

Enjeu G : Entretenir des relations équitables et de proximité avec les producteurs

La coopérative dépend directement de l'engagement, de la fidélité et de la performance de ses adhérents pour sécuriser ses approvisionnements, garantir la qualité des productions et assurer la continuité de son activité économique. Des relations fondées sur la confiance, la transparence et l'équité sont indispensables pour accompagner les agriculteurs, soutenir leur compétitivité et construire des filières durables.

Enjeu A : Développer l'économie du territoire

L'ancrage local de natera conditionne directement sa vitalité économique. En soutenant l'emploi local, les filières agricoles et agroalimentaires, ainsi que les partenariats territoriaux, la coopérative renforce son écosystème, sécurise ses débouchés et contribue à la résilience économique des exploitations.

Enjeu D : Prévenir, s'adapter et lutter contre le dérèglement climatique

Dans un contexte de dérèglement climatique, l'agriculture et l'élevage sont directement exposés aux aléas (sécheresses, épisodes climatiques extrêmes, baisse des rendements, pression sanitaire). La capacité de natera à accompagner ses adhérents dans l'adaptation des pratiques, la réduction des émissions et la sécurisation des productions conditionne la durabilité des filières et, à terme, la viabilité économique de la coopérative.

Enjeu E : Veiller à la consommation et à la disponibilité de l'eau

La ressource en eau est un facteur déterminant pour la productivité agricole et l'élevage. Sa raréfaction, liée au changement climatique et à la pression sur les usages, expose directement les exploitations à des risques économiques. Veiller à une consommation plus sobre, à la préservation de la ressource et au développement de solutions d'adaptation est indispensable pour sécuriser les productions, maintenir les rendements et garantir la pérennité des activités agricoles.

Enjeu H : S'assurer de la pérennité de la filière agricole et de l'élevage

Assurer la pérennité des filières est un enjeu prioritaire pour maintenir des exploitations viables,

attractives et transmissibles. Cela implique d'accompagner la création de valeur, la juste rémunération, la gestion des risques et l'adaptation des modèles économiques. Sans filières agricoles et d'élevage solides, la coopérative ne peut ni sécuriser ses volumes ni projeter son développement dans la durée.

Enjeu I : Moderniser les métiers et les techniques agricoles

La modernisation des métiers est étroitement liée à la performance économique de natera. L'innovation (outils numériques, agriculture de précision, nouvelles pratiques agronomiques, mécanisation, robotisation) permet d'améliorer la productivité, de réduire les charges, de limiter les impacts environnementaux et d'adapter les exploitations aux nouvelles contraintes climatiques et réglementaires. Elle contribue également à renforcer l'attractivité des métiers agricoles et à assurer la compétitivité de la coopérative sur ses marchés.

STRATÉGIE RSE

LES AXES

La stratégie RSE du Groupe natera s'intitule « Héritages Futurs ». Elle vise à relier la transmission des savoir-faire agricoles et d'élevage à la modernisation et à l'adaptation des pratiques face aux enjeux contemporains.

Notre conviction est simple : l'agriculture et l'élevage se construisent dans le temps long. Nous avons reçu un patrimoine – des savoir-faire, des paysages, des filières, une culture coopérative – et nous avons la responsabilité de le préserver, l'adapter et le renforcer dans un monde en transformation (climat, ressources, attentes sociétales et alimentaires).

Héritages Futurs est une stratégie de pérennité : pérennité des exploitations, des ressources, des emplois et de la valeur créée localement. Elle s'appuie sur quatre axes complémentaires, déclinés en objectifs et indicateurs à horizon 2030, afin d'assurer un pilotage clair, traçable et aligné avec les attentes des parties prenantes.

« Héritages Futurs » est structurée autour de quatre axes :

- a. Nous enrichissons la valeur de notre territoire ;

Cet axe exprime la vocation première de natera : faire vivre des territoires, en créant et en réinvestissant durablement de la valeur économique et sociale au plus près des bassins d'activité. Il couvre à la fois la contribution directe (emplois, sites, activités) et la contribution indirecte (écosystème de partenaires, fournisseurs, clients, services). Il s'inscrit dans une logique de mesure et de preuve, notamment via le développement d'une méthodologie permettant de quantifier l'empreinte territoriale (valeur créée, emplois directs/indirects, partenariats structurants).

Cet axe intègre également deux conditions clés de la valeur durable : l'attractivité des métiers et la confiance dans les pratiques. Il vise à renforcer le climat social et la fidélisation, à préparer le renouvellement des effectifs, et à structurer une culture managériale cohérente avec la stratégie. En parallèle, il consolide les fondamentaux de gouvernance au service de la transparence (éthique des affaires, conformité, achats responsables), pour sécuriser les relations avec l'ensemble de la chaîne de valeur et renforcer la crédibilité du modèle coopératif

- b. Nous préservons nos ressources et nos terres ;

Cet axe porte l'exigence de résilience environnementale : face au dérèglement climatique et à la tension sur les ressources, natera structure une démarche d'adaptation et de réduction des impacts, en cohérence avec les réalités agronomiques et les contraintes des filières. Il s'appuie sur une trajectoire progressive : mesurer (bilan carbone, consommations), identifier les leviers prioritaires, puis co-construire des plans d'action avec les adhérents et les équipes (programme d'adaptation climatique, pratiques agro écologiques, plans hydriques).

Cet axe couvre également la réduction des intrants et des pollutions, la biodiversité, la consommation de l'eau et l'économie circulaire. L'objectif est d'organiser la transition de façon pragmatique : tester, prouver, diffuser.

c. Nous participons à l'agriculture et l'élevage durables ;

Cet axe structure l'action de natera au plus près de son cœur coopératif : accompagner la durabilité des exploitations et la pérennité des filières. Il vise à renforcer des relations équitables et de proximité avec les producteurs, à faire vivre le dialogue dans la durée (instances, ateliers, gouvernance participative) et à sécuriser les trajectoires économiques dans un contexte d'aléas climatiques et de volatilité. Il intègre également l'enjeu de renouvellement des générations, via des dispositifs d'installation, de formation et de transmission.

Cet axe porte enfin une ambition d'optimisation des métiers par l'innovation utile : agriculture de précision, outils d'aide à la décision, équipements connectés, collecte et valorisation de données au service des performances techniques, économiques et environnementales. L'objectif n'est pas la technologie pour elle-même, mais la diffusion de solutions accessibles et adaptées, afin d'améliorer la résilience des exploitations, les conditions de travail et la robustesse des modèles de production.

d. Nous garantissons une alimentation de qualité.

Cet axe traduit l'engagement de natera vis à vis de l'aval : qualité, transparence et confiance. Il s'articule autour de deux attentes majeures : le bien-être animal et la réponse aux attentes des consommateurs (qualité, origine, labels, pratiques). La démarche repose sur une logique de montée en exigence : co-construire une charte interne BEA avec les adhérents, déployer des audits et un suivi d'amélioration continue, puis viser des mécanismes de reconnaissance/certification lorsque les conditions sont réunies.

Cet axe intègre également la capacité à écouter et à piloter : structurer une mécanique d'écoute des consommateurs et des clients B2B, valoriser les signes de qualité et d'origine, et renforcer les dispositifs industriels et opérationnels contribuant à la qualité et à la conformité. L'ambition est d'aligner, sur toute la chaîne de valeur, les pratiques d'élevage et de production avec des marchés plus exigeants, sans déconnecter la performance de la réalité des territoires.

INFORMATIONS MANQUANTES RELATIFS AUX EXIGENCES DE LA DPEF

Nous avons fait le choix de nous concentrer sur nos 11 enjeux constituant le socle de notre démarche RSE. Dans ce cadre, les thématiques suivantes n'ont pas été développées :

- La rémunération et son évolution
- L'organisation du temps de travail
- L'absentéisme
- Le nombre total d'heures de formation

- Les mesures prises en faveur de l'égalité hommes/femmes
- Les mesures prises en faveur de l'emploi et de l'insertion des personnes handicapées
- La politique de lutte contre les discriminations
- La lutte contre le gaspillage alimentaire
- La lutte contre la précarité alimentaire
- Les actions visant à lutter contre les discriminations et visant à promouvoir les diversités
- Les actions visant à promouvoir le lien natera-armée et à soutenir l'engagement des réserves
- Les actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives
- La prise en compte des formes de pollution spécifiques à l'activité, notamment les nuisances sonores et lumineuses
- Les mesures de prévention, de recyclage, de réutilisation, de valorisation et d'élimination des déchets
- Les actions de lutte contre le gaspillage
- La consommation de matières premières et les actions mises en œuvre pour améliorer l'efficacité de leur utilisation
- La consommation d'énergie, les mesures visant à renforcer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables
- Les actions engagées pour préserver ou restaurer la biodiversité